

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 24 octobre 2019 A 19H30

Étaient présents : M-Mme ; BOUTHEMY André-Maire, BOUVIER Michel, BUSSON Françoise, GEFFRAULT Fernand, GRANDGIRARD Pascal, DROUILLE Jérôme, JEULAND Stéphane,

Étaient absents excusés : Meddy DELAHAIE, BARON Rémi, Bruno DELALANDE, GENOUEL Angélique, MARTIN Yannick, NIEZ Sophie

Secrétaire de séance : Pascal GRANDGIRARD

Date de convocation : 19 octobre 2019

Date d'affichage du compte rendu : 26 octobre 2019

Approbation du dernier compte rendu du conseil municipal

Monsieur le Maire revient sur le compte rendu du dernier conseil municipal, il n'y a pas de remarque, le compte rendu est approuvé.

1- FINANCES

Acceptation du montant de l'assurance pour le remboursement des dégradations au centre culturel

Les dégradations au Centre culturel dues aux effractions sont prises en charge par l'assurance à concurrence de 490 euros sur un montant total de 1247 euros.

Le conseil délibère et vote :

Votants : 7
pour : 7 voix
contre /
abstention : /

Convention précaire terrains communaux

La commune a acquis depuis quelques années des terres agricoles qui sont mises en location par convention précaire auprès d'agriculteurs de la commune moyennant un fermage de 150 euros par hectare.

Ces conventions concernent les terres du Pâtis de la Chapelle, de la Haute Besnardais et des Grands Champs.

Il convient d'actualiser ces documents et d'autoriser monsieur le Maire à les signer.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, autorise le maire à signer les conventions d'occupation précaires et tout document s'y rapportant.

Le conseil délibère et vote :

Votants : 7
pour : 7 voix

contre /
abstention : /

Equipement du logement 2 place de l'église

Pour faciliter la location et éviter les dommages dans les escaliers à chaque déménagement, les élus décident d'équiper la cuisine en électroménager (machine à laver, mini four, hotte, réfrigérateur, plaque) et la chambre (sommier) le tout est estimé à 1200 euros, monsieur Bouvier est autorisé à réaliser les achats.

Volets roulants à la médiathèque

Afin de mettre en sécurité la médiathèque et sur le même principe que la rénovation du Cod Bar, il est décidé de poser des volets roulants solaires sur les petites ouvertures (portes et fenêtres), les baies vitrées sont en verre sécurit ; l'entreprise Brilland a présenté un devis de 4826 euros, fourniture et pose ; Monsieur Bouvier est autorisé à signer le devis.

Il sera sans doute nécessaire de modifier le budget pour tenir compte de cette dépense supplémentaire.

Coût moyen départemental par élève 2019-2020.

Le Conseil Municipal, après délibération, fixe le montant versé pour les élèves scolarisés à Cornillé et à Saint Aubin des Landes par référence au coût moyen départemental fixé par circulaire préfectorale du 23 octobre 2019

Elève de maternelle : 1230€

Elève de primaire : 376€

et donne pouvoir au maire pour engager cette dépense et signer les documents qui seront nécessaires

2- INTERCOMMUNALITE

Transfert de compétence Eau et assainissement à Vitré Communauté- transfert des résultats de clôture

La compétence sera transférée au 1^{er} janvier 2020, il y a lieu de prévoir le transfert des résultats excédentaires ou déficitaires de 2019 à Vitré Communauté, ce transfert pourra se faire sur 3 exercices pour les communes ayant une trésorerie insuffisante.

Aussi, il est proposé au Conseil municipal de :

✓ DECIDER de transférer la totalité des résultats (fonctionnement et investissement) du budget annexe « Assainissement » constatés au 31/12/2019 à Vitré Communauté.

A titre d'information les résultats constatés au compte administratif 2018 sont :

le résultat de fonctionnement reporté ; - 9333.47 €

le solde d'exécution de la section d'investissement reporté : 82 922.48 €
soit un transfert total des résultats de 73 589.01 €

✓ DECIDER que ce transfert des résultats corrigés et définitifs s'effectuera sur 3 ans selon les modalités suivantes :

Transfert du résultat de fonctionnement : dépense article c/778 : 9333.47

Transfert du résultat d'investissement : dépense article 1068 : 82 922.48

Paiements fractionnés par mise en place d'une convention spécifique

-1/3 des excédents de clôture constatés au 31/12/2019 réglés en 2020 : 24 529.67

-1/3 des excédents de clôture constatés au 31/12/2019 réglés en 2021 : 24 529.67

-1/3 des excédents de clôture constatés au 31/12/2019 réglés en 2022 : 24 529.67

✓ DECIDER d'ouvrir au budget principal des exercices 2020, 2021 et 2022 de la commune les crédits nécessaires à la réalisation des transferts des résultats susvisés qui donnent lieu à émission des mandats

Le conseil délibère et vote :

Votants : 7

pour : 7 voix

contre /

abstention : /

Les élus mettent en évidence les difficultés que pourrait rencontrer la commune pour les petites interventions courantes voire les interventions liées aux intempéries.

RIPAME –adhésion de la commune de Pocé les Bois

Pocé les Bois souhaite rejoindre le RIPAME de Chateaubourg dont fait partie Cornillé, l'intégration se ferait avec la création d'un poste d'éducatrice de jeunes enfants à mi-temps pour l'ensemble du RIPAME, ceci engendrerait un cout supplémentaire 110 euros, la dépense total étant de 1723.80 euros.

Un accord de principe est demandé.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, vote à l'unanimité pour l'adhésion de la commune de Pocé les Bois au RIPAME de Chateaubourg.

Françoise Busson fait remarquer que le nombre d'assistants maternels à Cornillé est très faible puisqu'il n'en reste que 2 ; Une réunion d'information l'aura lieu à Cornillé le samedi 16 novembre conjointement avec St Aubin afin de présenter le sur le métier d'assistant maternel et le RIPAME.

Rapport d'activités 2018 Syndicat d'énergie 35

Michel Bouvier a présenté au conseil une synthèse du rapport d'activité 2018. Le dossier est consultable en mairie.

Rapport annuel 2018 Syndicat des eaux de Chateaubourg

Françoise BUSSON a présenté au conseil une synthèse du rapport d'activités. Le rapport est consultable en mairie

Quelques chiffres clefs :

24 920 abonnés

21 communes sont adhérentes

Le Syndicat des Eaux distribue 3 789 530 m³ d'eau, le réseau de distribution s'étend sur 1176 km

Une consommation moyenne de 152m³ par an et par abonné.

La qualité de l'eau est jugée bonne au regard des analyses réalisées très régulièrement sur l'ensemble du réseau de distribution

Le compte rendu détaillé par le syndicat est disponible en mairie.

Le Conseil Municipal approuve le rapport d'activités 2018 ainsi présenté.

3-QUESTIONS DIVERSES

- Les Lames et Vilaine

L'association des Lames et Vilaine souhaite organiser le championnat de France de lancers de couteaux en mai 2020, elle voudrait utiliser les espaces verts de la zone d'activités pour la compétition, l'espace qu'elle utilise habituellement étant réservé à l'entraînement. Le terrain appartenant à Vitré Communauté, Monsieur le Maire fera le point avec l'agriculteur qui loue le terrain et l'intercommunalité pour trouver un arrangement.

- Commémorations

La célébration du 11 novembre sera organisée par la municipalité comme les années passées, le rendez-vous est à 11 h à la mairie.

Pour la première fois, les pompiers de Louvigné de Bais célébreront la Sainte Barbe à Cornillé le 7 décembre vers 16h, des véhicules seront présentés, la commune offrira le verre de l'amitié.

- Inondations

Rue de la vigne :

Vu les intempéries récentes, la commune souhaite faire le point sur les évacuations des eaux des eaux pluviales et l'entretien des fossés à la vigne et sur l'ensemble de la commune. À la vigne, il faudrait retirer les buses existantes à chaque extrémité du fossé et le nettoyer avec un godet à fossé, des entreprises compétentes seront consultées.

Rue de la fontaine : au niveau du n°23, les eaux pluviales descendent du champ et passent devant l'entrée de l'habitation pour aller au fossé, il faudrait donc prévoir un talus pour les diriger.

La Pinsonnière :

Les fossés ont disparu, utilisés par les agriculteurs riverains, l'eau reste donc sur le chemin.

Les peupliers RD 34:

Mme Leblanc a, de nouveau, été inondée, l'eau arrivant par le champ d'en face. Monsieur le Maire est en discussion avec l'Agence Départementale de Vitré pour réaliser les travaux d'amélioration de la sortie du champ, voire de la déplacer.

Françoise Busson demande à monsieur le Maire ses intentions pour les prochaines municipales, il a répondu qu'il donnerait sa réponse fin décembre.

La prochaine réunion du conseil est fixée au jeudi 21 novembre à 19h30.
La séance est levée à 21h15.